

INFOMAG

Bulletin municipal n°27



Été 2023

Imprimerie LECUIROT



Le mot du maire

Chers Pontois et saint-Pierrots,

Nous sommes à mi-parcours de notre mandat et nous avons fait des progrès considérables dans la réalisation de nos projets.

En ces temps difficiles, la rigueur est de mise pour notre budget, qui constitue l'acte majeur de la gestion financière.

Le budget 2023 a été construit en tenant compte de la forte augmentation des prestations et fournitures extérieures, liées à l'inflation, à l'augmentation du coût prévisionnel et surtout de l'énergie.



Nous devons faire des choix budgétaires. Des corrections devront être effectuées pour pallier ces augmentations ainsi qu'un encadrement plus soutenu des dépenses :

- Pas d'augmentation des subventions aux associations
- Réduction des plages horaires de l'éclairage public
- Régulation du chauffage dans les bâtiments communaux
- 10 citernes de 1000 litres seront mises en place pour la récupération des eaux pluviales pour l'arrosage des fleurs

PLUI : Pont-Hébert a accueilli la réunion d'information du 5 au 7 avril. Les réunions se terminent, elles avaient débuté en 2018. L'avenir du territoire pour les 15 prochaines années sera ainsi terminé à l'échelle communautaire.

Recensement : Du 18 janvier au 19 février, la commune de Pont-Hébert a été recensée. C'est une étape cruciale pour la collectivité. Je tiens à remercier Chantal, la référente, ainsi que les agents recenseurs pour le travail réalisé : Elisabeth, Jacqueline, Valérie, Daniel et Jean ainsi que tous les habitants qui ont participé activement. L'INSEE publiera les résultats au cours de l'été, la population pourrait croître.

Bâtiments : Depuis la fin de l'année 2022 et jusqu'à ce jour, nous avons réalisé de nombreux travaux d'entretien :

- Les bâtiments communaux ont été améliorés, la mairie a été réaménagée, les locaux ont été repeints.
- Le sous-sol de la mairie a été reconsidéré, un local de stockage des archives de Pont-Hébert et du Hommet d'Arthenay a été créé, elles sont désormais centralisées.
- Un local sanitaire, des vestiaires et un bureau ont vu le jour pour nos employés techniques, cela été très attendu !
- Début janvier, nous avons pris la décision de louer un bâtiment de 900 m² à Monsieur Arnaud D'APRIGNY. La moitié est utilisée par les services techniques dans laquelle un atelier a été conçu. Dorénavant, l'ensemble du matériel roulant sera stocké à l'abri, il sera centralisé. L'autre moitié sera divisée en box pour accueillir les associations.

L'ensemble de ces travaux ont été réalisés par nos employés communaux que je tiens à féliciter et à remercier car ce fût un chantier colossal exécuté en un temps remarquable.

L'autocariste DELCOURT, présent sur notre commune depuis de nombreuses années souhaite s'agrandir. Un terrain lui sera vendu prochainement.
L'Entreprise REM'AIDES envisage d'acheter le bâtiment rue de la Libération qu'il loue actuellement à la commune.

Un vétérinaire souhaite acquérir la mairie du Hommet d'Arthenay pour y installer son activité professionnelle, cela re-dynamisera ainsi le site.

Fibre optique : Le déploiement de la fibre optique sur la commune a débuté le 24 avril 2023, l'ouverture commerciale est en cours. Le Hommet d'Arthenay sera éligible au cours du 2e semestre 2024.

Gendarmerie : Le major Kévin PONSARD a rejoint la brigade de gendarmerie de notre canton. 17 gendarmes sont sous son commandement. Nous lui souhaitons la bienvenue ainsi qu'à son épouse.

AGGLO : L'évolution de la situation financière de l'AGGLO ne permet plus de répondre dans de bonnes conditions aux enjeux du territoire, tant au regard de ses besoins de développement que du maintien des services proposés à la population.

L'AGGLO sollicite auprès des communes le versement d'une attribution de compensation de 10 € par habitant soit 21 210 € ainsi que de participer au financement de la natation scolaire pour l'année 2023/2024 pour une somme globale de 6 300€. Ceux-ci concerne la contribution pour les deux piscines : Graines/Mesnil-Angot et Saint-lô. La municipalité a décidé de prendre en charge cette participation afin que les parents ne soit pas dans l'obligation de payer cette contribution. Tous les enfants pourront donc en bénéficier. Il faut en prendre compte dans notre budget.

Je souhaite remercier la Directrice Générale des Services et l'ensemble du personnel communal pour leur investissement remarquable. Je sais qu'on leur en demande de plus en plus. Ils sont très motivés dans leurs fonctions. L'année 2022 a été très éprouvante, mais j'ai pu compter sur eux.

Sachez chers Pontois et saint-Pierrots que l'ensemble des élus sont à votre écoute

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite de très bonnes vacances, et surtout prenez soin de vous !

Votre Maire, Michel RICHOMME





Eric GROULT

Adjoint au Maire,
délégué à l'urbanisme, à la voirie,
aux réseaux, à la communication et
au développement économique

Une nouvelle compétence adressage pour les communes

La nouvelle version de la loi 3DS implique la création d'adresses normées (rues, chemins, impasses, places ...), ainsi que la numérotation des habitations. De fait, chaque logement doit être localisé grâce au nom de la voie par laquelle on y accède, et par son positionnement dans cette voie.

Grâce à une localisation de votre domicile à partir d'une adresse précise, la création d'adresses normées va contribuer à améliorer la base de la navigation de nombreux organismes remplissant des missions de service public comme l'acheminement des courriers et des colis, mais également les interventions de secours. Cette amélioration va permettre à l'ensemble des administrés de bénéficier du même service et des mêmes conditions de sécurité sur l'ensemble de notre commune. Il faut également préciser qu'un adressage complet est indispensable pour les communes concernées par un plan de déploiement d'un réseau de fibre optique jusqu'à l'habitant (FTTH), ce qui est le cas de Pont-Hébert.

La mairie distribuera prochainement un courrier, à l'ensemble des habitants, expliquant qu'une démarche de dénomination des voies est en cours. Dans un second temps, une réunion publique sera organisée afin de lever les dernières interrogations. Dans un troisième temps, le projet sera présenté au Conseil Municipal pour lequel il appartiendra de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues et aux places publiques.

Cela impliquera inévitablement des modifications pour bon nombre d'entre nous ! Chaque voie, sur notre territoire, devra être nommée, avoir un début, avoir une fin, être munie d'une numérotation classique ou métrique... en évitant toutes homonymies ou noms à phonétiques identiques (sur la commune mais aussi vis-à-vis des communes limitrophes), en évitant de baptiser une voie d'un nom utilisé par le passé, en évitant les libellés se terminant par des mentions particulières, en évitant l'utilisation des noms de lieux-dits existants... Une précision, nous avons fait le choix de permettre que chaque hameau garde son identité propre, le nom de la voie n'étant qu'une commodité pratique pour l'adressage.

L'étude, réalisée avec le concours de La Poste, a permis de soulever plusieurs problématiques :

- voies non numérotées et voies partiellement numérotées,
- voies en homonymies strictes,
- voies en homonymies approchantes (mot directeur) dans la commune et communes limitrophes,
- voies « Sans Type » (pouvant cacher un regroupement de voies comme les lieux-dits),
- voies où la numérotation est : discontinue, inversée, incomplète où les extensions sont en désordre,
- habitations où l'entrée principale du bâtiment n'est pas sur la bonne voie...

Lorsque les nouvelles voies ou les modifications partielles auront été adoptées, chaque habitant concerné recevra un courrier d'explications sur la manière avec laquelle il devra écrire sa nouvelle adresse (numérotation, rue, complément d'adresse...). Il sera également proposé un certificat de numérotation afin de pouvoir justifier du changement d'adresse. Les plaques de numérotations, nouvelles ou concernées par les changements, seront prises en charge par la mairie.

Les propriétaires bailleurs devront informer les locataires de ces nouvelles dispositions.

Bon à savoir : vos papiers d'identité (carte d'identité, passeport et permis de conduire) seront toujours valides avec l'ancienne adresse. Il faudra tout de même signaler votre modification d'adresse à tous vos interlocuteurs (CPAM, CAF, électricité, gaz, employeur, etc.). Concernant les cartes grises, une demande sera à faire pour recevoir une étiquette à apposer sur votre carte grise. Si vous êtes professionnels, le changement de K-bis est obligatoire et vous devrez également signaler cette modification au centre des formalités des entreprises qui se chargera ensuite de la transmettre aux organismes intéressés.

Réfection de la voirie, un travail d'équilibriste en 2023

De nombreuses rues ou routes se dégradent, c'est un fait. L'équilibre budgétaire nous contraint à des enveloppes strictes depuis l'augmentation exponentielle du coût des matières premières. C'est un autre fait ! Malgré tout, nous avons fait le choix d'investir dans l'avenir en consacrant un tiers de nos investissements dans la voirie communale.

Une enveloppe de 500.000€ sera consacrée à la réfection d'une partie de la voirie du quartier du plateau qui a subi de nombreuses dégradations à la suite des travaux sur les conduites d'adduction d'eau potable engagés par Saint-Lô Agglo.

Une autre enveloppe de 110.000€ sera consacrée à la réfection d'un ou plusieurs chemins ruraux. Le choix se fera projet après projet en fonction des montants des travaux que la commission d'appels d'offres constatera lors de l'ouverture des enveloppes ! Une campagne d'entretien de voirie sera faite dès que possible.

Le 80ème anniversaire du débarquement

Il se déroulera début juin 2024 et sera sans aucun doute l'un des plus prestigieux jamais organisé car les vétérans, parmi les plus jeunes engagés dans le conflit en 1944, seront probablement centenaires !



Sous l'impulsion de la municipalité, une équipe de passionnés s'est rassemblée fin juin. Lors de cette réunion, il a été décidé d'organiser, les 1er et 2 juin prochains, plusieurs manifestations sur notre commune et certaines pourraient surprendre !

L'équipe a besoin de s'étoffer et de se structurer. Si vous êtes intéressé par cette aventure, vous serez les bienvenus à l'assemblée générale qui aura lieu le vendredi 8 septembre 2023 à 18h à la mairie.

Nous sommes d'ores et déjà à la recherche de documents, photos, écrits... de l'époque, en particulier tout ce qui concerne la tour allemande installée au lieu-dit « les hauts-vents » depuis laquelle « on pouvait voir la mer ! ».

Pour toutes questions, idées, intégration au groupe, envoi de documents scannés, de photos... merci de transmettre à AOH50880@gmail.com.



Michèle LAVARDE

Adjointe au Maire,
déléguée aux logements, à la culture,
aux commerces, artisanat,
marché ainsi qu'à l'organisation des mariages

Le logement est un domaine sensible sur le territoire. Depuis de nombreuses années la commune de PONT-HEBERT avait pour projet de voir s'implanter une résidence sur le site de l'ancienne carrière. La Résidence Henri Claudel, constituée de 10 logements a vu le jour sous l'égide de Manche Habitat. 8 F3 et 2 F2 ont été réalisés. Malgré les turbulences liées aux difficultés d'approvisionnement en matériaux, les entreprises ont fait le maximum pour terminer ce chantier. La fin de l'année 2022, a vu l'aboutissement de ce projet. Le 15 décembre, les clés des logements ont été remises aux nouveaux locataires de Manche Habitat, très heureux de profiter désormais de la proximité des commerces et du cabinet médical. Les nouvelles normes énergétiques permettront de limiter les charges et d'améliorer le confort de ces familles.



Comme chaque année, le repas des aînés s'est déroulé le 9 octobre 2022 dans la joie et la bonne humeur.

M. Henri LEMARCHAND,
notre centenaire, présent comme
les autres années, nous a quitté le 17
novembre.

C'est avec grand plaisir que nous nous
retrooverons **le 22 octobre 2023**.





Jean-Pierre OUINAS

Adjoint au Maire,
délégué aux bâtiments communaux,
à la gestion des espaces verts, à l'environnement
à l'accessibilité et aux sports

La commune loue un hangar qui est actuellement rénové par les employés communaux. Une partie de celui-ci sera occupé par les véhicules communaux ainsi que pour le stockage de matériaux. La deuxième partie sera dédiée aux associations.

D'autre part, un local sanitaire a été créé au sous-sol de la mairie pour les employés techniques ainsi qu'un local de stockage qui accueille les archives de PONT-HEBERT et du HOMMET d'ARTHENAY.

Après travaux et traitement, l'église du HOMMET d'ARTHENAY est à nouveau ouverte au public, le lundi, mercredi et vendredi de 10 h à 16 h.

Un grand remerciement à Madame Sinikka GALLOIS et son équipe qui ont effectué le nettoyage : bancs cirés, mobilier dépoussiéré, sol gratté et lavé. Il reste encore quelques petits travaux à effectuer.





Nathalie PLOS

Adjointe au Maire,
déléguée aux affaires sociales, à la banque alimentaire, à la jeunesse et petite enfance ainsi qu'au secours d'urgence

Complémentaire santé et dépendance communale



Améliorer l'accès aux soins est une des préoccupations de la commune. Aujourd'hui certaines personnes ont une couverture santé minimum voire y renoncent pour raisons financières.

En concertation avec l'association des Maires de FRANCE (AMF), une convention de partenariat a été signée entre la société AXA France et la mairie afin de proposer aux habitants de la commune de bénéficier d'une complémentaire santé avec un tarif préférentiel. Une assurance dépendance est également proposée.

Contact conseillers AXA : Sébastien PASSION au 07 86 54 91 30 ou Florian CACCIALUPI au 06 44 23 94 11

Conférence prévention séniors

Face à la recrudescence des petits délits, le jeudi 13 avril, une réunion d'information et de prévention a été organisée par la mairie à l'intention de ses aînés.

Présentée par Monsieur DRECQ de la brigade des aînés, en présence de l'adjudant-chef Stéphane BROSELARD de la brigade de SAINT JEAN de DAYE.

Cette conférence abordait différents thèmes : Les vols et vols avec violence, les démarchages à domicile et de fausse qualité, l'usage de la carte bancaire au distributeur, dans les commerces et sur internet, les violences physiques et morales. Plusieurs exemples d'arnaques au détriment des personnes âgées ont été évoqués, accompagnés de conseils appropriés afin de les éviter. De nombreuses consignes à appliquer ont été données au cours de la réunion.



Au domicile, protégez les accès :

- Fermer à clé la porte d'entrée, même lorsque vous êtes présents
- Installer un détecteur de présence avec éclairage
- Ne cachez pas vos clés de maison sous le paillason ou le pot de fleurs
- Ne laissez rien traîner sur votre propriété qui pourrait servir aux cambrioleurs
- En votre absence, n'hésitez pas à solliciter vos voisins pour l'ouverture de vos volets et leur fermeture en fin de journée, ainsi que pour relever votre boîte aux lettres
- Signaler votre absence à la gendarmerie de votre secteur dans le cadre « Opération Tranquillité Vacances » (OTV)
- Ne laissez jamais vos clés de voiture visibles, que ce soit à votre domicile ou lors de vos déplacements
- Pensez à relever l'immatriculation de tout véhicule suspect ainsi que la marque et la couleur avec la date et l'heure
- Ne communiquez jamais votre numéro de carte bancaire, de sécurité sociale, ne donnez aucun renseignement personnel à qui que ce soit au téléphone ou sur internet.

SOYEZ VIGILANTS !

UN AN DÉJÀ !

Le 24 février 2022 commençait le conflit en UKRAINE. Un mois plus tard, la commune et des familles d'accueil donnaient l'hospitalité aux réfugiés ukrainiens.

Au total vingt-quatre personnes ont été accueillies dans notre commune. Aujourd'hui, neuf sont rentrées en UKRAINE, et une jeune fille s'est rapprochée de son travail à AGNEAUX.

Quatorze personnes résident encore à PONT-HEBERT, sept adultes sept enfants dont cinq sont scolarisés dans nos écoles et une élève de 3^e au collège LA-VALLEY de SAINT-LÔ.

Trois réfugiées ont été embauchées à l'usine de couture Manche Confection à la suite de stages et de formations.

Toutes les familles sont devenues autonomes et se sont bien intégrées dans la commune. Un remerciement à la population pontoise qui a su accueillir avec empathie.





Michel LAMY

Adjoint au Maire,
délégué aux affaires scolaires, à la garderie
et à la gestion de la cantine

La fin de l'année 2022 a été marquée par le **départ en retraite** d'une employée communale qui était affectée à l'entretien des écoles et de la salle des fêtes. En effet, **Marie -Thérèse MARIE** (voir photo), embauchée à la commune depuis 15 ans, a fait valoir ses droits à la retraite. Nous tenons à la remercier pour le dévouement et le professionnalisme dont elle a fait preuve durant toutes ces années, et nous lui souhaitons une très belle et très longue retraite bien méritée. Marie-Thérèse a été remplacée par Florence LECAUCHOIS.

En ce début d'année, la cantine a eu droit à une inspection minutieuse des services sanitaires du département. Cette visite à l'improviste, s'est traduite par la meilleure notation possible et cela fait la fierté de l'équipe de la cantine. Les services sanitaires ont délivré une certification concernant le résultat de cette visite et chacun peut le consulter puisqu'il a été collé sur la porte d'entrée de la cantine (voir ci-dessous). Depuis le début de l'année, et pour répondre à une forte demande des parents les horaires de garderies ont été modifiés. En effet le matin, la garderie ouvre dès 7 h 00, tandis que le soir, elle ferme à 19 h 00.

Enfin, nous constatons qu'à l'école le nombre d'élèves des classes maternelles et primaires augmente tous les ans, ce qui est la preuve de son dynamisme et de sa bonne renommée qui dépasse les limites de la commune.



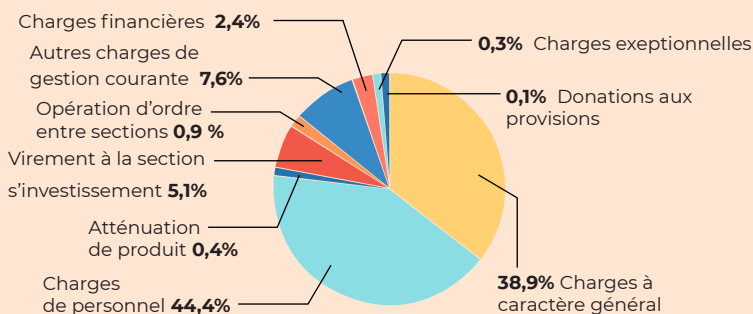


Raymonde HAREL

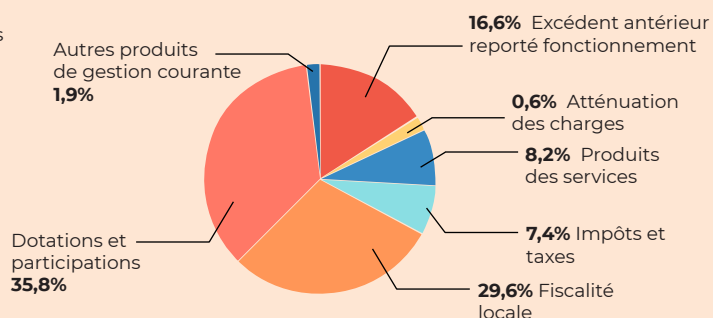
Adjointe au Maire,
Déléguée aux finances, aux marchés publics,
à la vie associative, au transport des seniors
et au jumelage

Le budget a été présenté et approuvé au conseil municipal, le 11 avril 2023 en présence de Monsieur MAHÉ, Conseiller aux Décideurs Locaux.

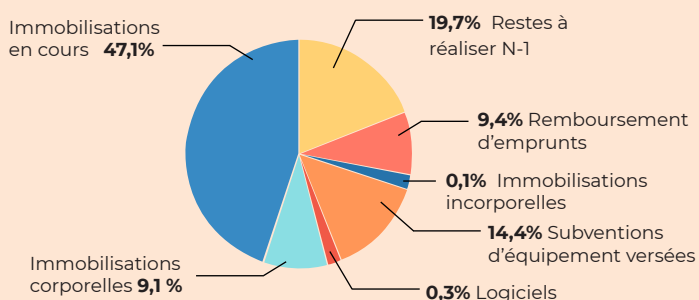
Dépenses Fonctionnement



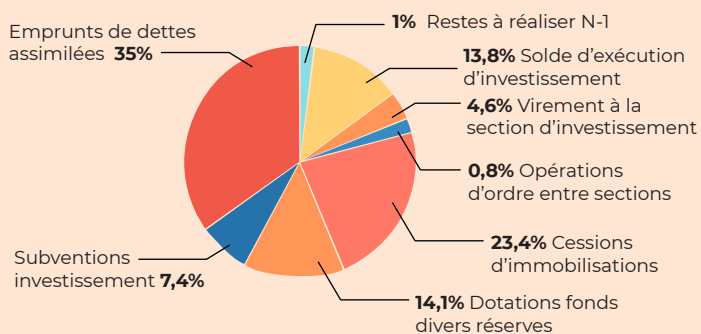
Recettes Fonctionnement



Dépenses Investissement



Recettes Investissement



Les marches du vendredi soir
« Randonnées de Daye et de l'Elle » reprennent.

Nous nous sommes retrouvés le 7 juillet à 20 h devant la mairie.

Rejoignez- nous pour les prochaines !



Bibliothèque

Histoires, bricolages et jeux...

Un samedi par mois, Alice et Jocelyne lisent des histoires aux enfants de plus de 3 ans. Des ateliers bricolage, jeux de société ont lieu pendant les vacances scolaires.

Les après-midi jeux de société sont destinés aux enfants comme aux adultes et ont lieu un vendredi pendant les vacances scolaires. Vous pouvez apporter votre jeu de société et le faire découvrir aux autres. Selon la demande, un rendez-vous mensuel pourra être mis en place.



Des rendez-vous réguliers...

Des lectrices se réunissent un samedi tous les deux mois autour d'un café ou d'un thé et échangent sur leurs lectures. Les coups de cœur sont exposés à la bibliothèque, vous pouvez rejoindre le café-lecture ou vous inspirer de leurs critiques pour vos choix de lectures.

8 classes de l'école primaire de Pont-Hébert (Moyenne et Grande sections de maternelles, CP, CE et CM) viennent une fois par mois écouter des histoires et emprunter des livres. Les classes de maternelles ainsi que les tout-petits et leurs assistantes maternelles sont venus participer à un tapis-lecture sur le jardin en février-mars. Dans le cadre d'un partenariat avec le Relais Petite Enfance de Saint-Jean-De-Daye, les assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent ont assisté à des animations spécifiques quatre jeudis en décembre et en mars.

L'atelier généalogie animé par Suzanne Gaborit du Cercle généalogique de la Manche se réunit un jeudi matin par mois et sera reconduit en septembre. Il est ouvert aux débutants comme aux plus avancés dans leurs recherches généalogiques.

Des services...

La bibliothèque est inscrite aux services en ligne de la bibliothèque départementale de la Manche (Transat depuis avril 2023). Grâce à votre inscription à la bibliothèque de Pont-Hébert, vous pouvez bénéficier de la presse en ligne, de films et séries en ligne (Médiathèque numérique) et de formation (Skilleos), de livres numériques et de musique (Music Me). Pour vous inscrire, connectez-vous sur biblio.manche.fr.

La bibliothèque recherche des talents ! Si vous avez envie de partager une passion, un talent, des compétences lors d'un atelier, ou autre, contactez-nous au 02 33 56 92 04.

Horaires d'ouverture : mardi de 14h à 18h, mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h, vendredi de 14h à 18h et samedi de 10h à 12h. Gratuit pour tous.

TRANSAT, LES SERVICES EN LIGNE

- Presse, quotidiens & magazines
- Musique
- Formations
- Cinéma & séries
- Livres & livres audio

BIBLIOTHÈQUE départementale de la Manche biblio.manche.fr

transat LA MANCHE LE DÉPARTEMENT

Vie associative

L'Amicale Bouliste Pontoise



Les Objectifs pour 2023

Au terme de l'année 2022, l'Amicale a changé de bureau et de président. Il a aussi accueilli 2 nouveaux vétérans et 4 nouveaux séniors, ainsi le Club atteint à ce jour plus de 80 licenciés.

Pour commencer l'année 2023, l'Amicale a organisé quatre concours vétérans (en janvier et en février), et deux concours séniors dans le boulodrome d'Agneaux. Les 26 et 28 janvier, une équipe féminine, trois équipes séniors, quatre équipes de vétérans et une équipe de vétéranes du club ont participé au Grand Prix de Saint-Lô. En mars a eu lieu le concours des 4 mercredis réservé aux licenciés de Pont-Hébert. C'est aussi en mars que débutent la Coupe de la Manche et la Coupe de France, à l'occasion de cette dernière, Pont-Hébert a accueilli Coutances pour le premier tour le 17 mars.

Le Championnat Départemental des Clubs (CDC), qui concerne les vétérans, les séniors et les féminines, débute également en mars pour se terminer en octobre.

En 2023, le terrain de Pont-Hébert accueillera 6 concours vétérans et 3 concours séniors. Il organisera également un concours ouvert à tous le samedi 19 août.

Tout au long de l'année, nos licenciés auront aussi l'occasion de se déplacer pour participer à différents concours fédéraux organisés dans la Manche.

Et l'année se terminera par les concours d'hiver au boulodrome d'Agneaux, avec deux concours vétérans et deux concours séniors.

Un des objectifs principaux du club concerne l'agrandissement du boulodrome et l'obtention de terrains supplémentaires afin d'avoir la possibilité d'organiser certains championnats pour lesquels il est impératif de disposer de 85 terrains, or nous n'en disposons que de 56.

Compte-rendu des activités réalisées en 2022

Après deux années de Covid, les licenciés du club ont pu de nouveau participer à de nombreux concours et championnats organisés sur l'ensemble du département, du Nord Cotentin jusqu'au sud de la Manche ; notamment à la coupe de France, ainsi qu'à la Coupe de la Manche à l'occasion de laquelle l'équipe de séniors a passé le premier tour. Le club a également participé au Championnat Départemental des Clubs (CDC), dans les trois catégories vétérans, séniors et féminines, ainsi qu'au Prix de la Ville de Villedieu, sans oublier le National d'Avranches le 2 juillet avec une équipe de séniors et une équipe féminine. Le 3 juillet, l'équipe féminine a remporté la finale du C au Régional d'Avranches.

L'Amicale Bouliste Pontoise a pu également organiser des concours au cours de l'année 2022, à savoir six concours fédéraux vétérans, deux concours fédéraux séniors, le concours des 4 mercredis en avril, un championnat vétérans en septembre, le concours inter-communes en octobre, et les concours d'hiver au boulodrome d'Agneaux, à savoir deux concours vétérans.

Vie associative

Anciens combattants LE HOMMET D'ARTHENAY

Les anciens combattants se sont réunis à plusieurs reprises au monument aux morts du Hommet d'Arthenay :

- le 10 novembre 2022 à 18 heures.
- le 7 mai à 18 heures
- la prochaine rencontre est prévue le 10 novembre 2023



Anciens combattants de PONT-HÉBERT (UNC)

L'association des anciens combattants a organisé diverses activités tout au long de l'année 2022. Le 1er mai, un repas dansant a été organisé avec l'accordéoniste Jean-Louis LECANU. Nous nous sommes réunis le 8 mai pour commémorer la victoire de 1945. Le 17 septembre, un voyage à HONFLEUR a été organisé. L'assemblée générale s'est tenue le 22 octobre à la salle des fêtes de PONT-HEBERT.

À l'issue des cérémonies commémoratives du 11 novembre, Monsieur BRIGNON, traiteur à SAINT-FROMOND nous a préparé un repas dans la salle des fêtes du HOMMET d'ARTHENAY.

L'association a participé à la cérémonie du 5 décembre à la mémoire des anciens combattants d'Algérie, organisé par Madame GODARD, maire de SAINT JEAN de DAYE et Monsieur Henri SADOUC président des CATM.

Plusieurs activités sont prévues pour l'année 2023.

Le 8 mai, la cérémonie commémorative s'est déroulée à Tribehou après s'être donné rendez-vous à la mairie de PONT-HEBERT.

Un voyage est prévu le 16 septembre à JUVIGNÉ en MAYENNE. L'assemblée générale se tiendra en octobre. Les cérémonies du 11 novembre et du 5 décembre seront organisées par PONT-HÉBERT suivies d'un repas à la salle des fêtes.

Vie associative

Club de l'amitié du HOMMET D'ARTHENAY

Les adhérents se retrouvent le premier mercredi de chaque mois et passent un bon moment. Des jeux tels que la belote, le triomino, les dominos, et autres sont proposés. Nous finissons l'après-midi autour d'un goûter. Tout ceci dans la convivialité et la bonne humeur. Pendant la période hivernale, le club se rencontre deux fois par mois. Au cours de l'année 2022, nous nous sommes réunis autour de deux repas.

Le restaurant La Belle Lande à PONT-HEBERT nous a accueilli fin juin 2022. Afin de célébrer les fêtes de fin d'année, nous nous sommes retrouvés le 21 décembre dans la salle des fêtes du HOMMET D'ARTHENAY pour le repas de Noël accompagné d'un concert offert par Monsieur DELAHAYE (guitare-voix).

Le 4 janvier, nous nous sommes retrouvés autour de la galette des rois. Le cabaret de LESSAY nous a accueilli le 27 mars.

Nous avons réitéré notre repas de juin. Fin septembre, nous organisons un concours de belote ouvert à tous. Le bureau souhaite organiser un repas de Noël avec animation.



Vie associative

Club de Loisirs des Bords de Vire

Le Club de Loisirs des Bords de Vire, fier de ses 70 adhérents a pu reprendre ses activités normalement depuis septembre 2022 pour se réunir les 1ers et 3èmes jeudis de chaque mois.

Les activités :

- La grande marche (7 à 9 km) pour les randonneurs avertis.
- La petite marche (environ 4 km).
- Les jeux : belote, scrabble, ...

Un goûter est pris en commun en fin d'après-midi.

Les sorties :

Une sortie-repas en car à Ste-Mère-Eglise a eu lieu début octobre 2022 afin de se retrouver en toute convivialité après des mois difficiles.

Le repas de Noël s'est tenu le 19 décembre 2022 avec une soixantaine de convives.

Le repas-dansant « Poule au pot » s'est déroulé le dimanche 5 février 2023, ouvert à tous. 120 personnes ont passé un excellent après-midi.

La traditionnelle randonnée suivie d'un pique-nique s'est tenue le 21 juin 2023 afin de clôturer la saison.

L'Assemblée Générale se déroulera début septembre. Rejoignez-nous !



Art floral et dessin

Les cours de dessin ont lieu tous les mercredis à PONT-HÉBERT de 14h30 à 16h30 sauf pendant les vacances scolaires. Une expo s'est déroulée fin juin. L'atelier Art Floral se passe un vendredi par mois à l'ancienne mairie du Hommet d'Arthenay à partir de 14 h. Rentrée le vendredi 15 septembre. Un voyage aux floralies de Nantes est prévu en mai 2024.

Les prochaines puces couturières, auront lieu le dimanche 1er octobre à la salle des fêtes de PONT-HÉBERT
Pour tous renseignements et inscriptions (mi-septembre) contacter le 02 33 56 53 03 ou 02 33 56 81 96.



Vie associative

CA PONTOIS

La belle saison du CAP Deux résultats majeurs sont venus clôturer l'année des 100 ans du CAP

Cette saison, le club comptait 15 équipes : 1 vétérans, 3 séniors, 3 féminines, 8 équipes jeunes, soit 223 licenciés.

Les séniors féminines finissent championnes de leur championnat de D2 au terme de la dernière journée .

Bravo à ce groupe de 18 joueuses encadrées par Maxime LORANT et Rodolphe LAGARDE.

Le CAP compte actuellement 43 licenciées féminines.

L'équipe fanion va retrouver, 26 ans après, le championnat régional R3.

Ce groupe très jeune encadré par Laurent LOIR, aura su se maintenir dans une des deux premières places tout au long de l'année.

Sur 22 matchs de championnat, cette équipe n'aura connu la défaite qu'à 3 reprises.



Vie associative

Espace Jeux



L'espace-jeux, proposé par Familles Rurales, est un lieu d'échange et de partage autour des questions liées à la parentalité et aux questionnements du quotidien de tout proche de jeunes enfants.

L'occasion de rompre l'isolement des familles, nouer des liens avec d'autres personnes, observer son enfant dans un autre environnement, lui proposer un cadre favorisant son éveil.

Ce lieu se veut être une proposition de premières expériences de socialisation pour les jeunes enfants du territoire accompagné d'un adulte (parents, grands-parents, garde à domicile, assistante maternelle).

L'accueil se déroule tous les lundis de 9h30 à 11h30 (hors vacances scolaires) dans une salle dédiée située dans les locaux de l'école mise à disposition par la mairie.

Un temps d'accueil est prévu afin que chacun (adulte/enfant) prenne le temps d'arriver dans les lieux et le groupe. Ensuite une activité est proposée (peinture, motricité...). Un temps convivial est ensuite prévu favorisant les échanges, l'interconnaissance. En fin de séance, une proposition autour de lecture d'album, comptines, chansons à gestes.

Pour tout renseignement contacter Margareth LAFFAITEUR - 07 51 69 97 30



Comité des fêtes de PONT-HÉBERT

L'équipe du comité des fêtes lance son nouveau programme pour 2023

Fête des Bords de Vire : elle s'est déroulée le samedi 10 juin 2023, soirée jambon à l'os, groupe Les Catharsis et feu d'artifice.

Concert sur les bords de Vire des Kind of Queen « Tribute The Queen » samedi 02 septembre 2023 à partir de 19h00. Les places sont en vente sur HELLOASSO, à la maison de la presse de Pont-Hébert et au Tabac « le Celtic » à Saint-Lô. Le Marché de Noël aura lieu à la salle des fêtes le samedi 16 décembre 2023.

Nous organiserons le concours du plus beau sapin de Noël. Aux vacances de Noël, le père-noël et les membres du comité des fêtes distribueront des bonbons aux élèves de l'école maternelle et élémentaire.

Un concert de Gospel se fera en 2024.



Vie associative

Jo's Théâtre

C'est toujours avec autant de plaisir que nous avons retrouvé notre public Pontois de plus en plus nombreux lors des quatre représentations des deux derniers week end de Mars 2023.

« Un dimanche qui rapporte », comédie de Paule Merle a déclenché rires et applaudissements pour le plus grand bonheur des acteurs.

A l'occasion de ces représentations, la mise à disposition des programmes a permis de récolter une somme de 180 € qui a été remise intégralement à l'association Téléthon.

Pour terminer ce début de saison, « JO'S THEATRE » a assuré la clôture du désormais incontournable Festival des Marais à Carentan le 7 avril 2023.

Septembre 2023 sera pour nous le moment de nous retrouver pour préparer la saison 2024 (choix de la pièce, programmation des représentations et des répétitions, etc ...) et c'est avec plaisir que nous accueillerons celles et ceux qui souhaitent monter sur les planches ou participer au fonctionnement de notre association.

Contact Michèle LAVARDE 06 82 17 63 70 ou Patricia BERARD 06 85 44 39 95



Vie associative

Téléthon

Cette année le slogan national du téléthon était « **On ne lâche rien !** ».
La quarantaine de bénévoles a repris l'idée et a mené à bien toutes les activités prévues.

Le 17 juin 2022 : la randonnée pédestre semi-nocturne d'une trentaine de personnes.

Le 29 octobre 2022 : un concours de pétanque a été organisé avec l'aide de la « pétanque pontoise ». Un franc succès avec 35 équipes participantes.

Le 27 novembre 2022 : traditionnel Village-Téléthon avec les ventes des crêpes, tripes, fromage, boissons, objets faits main, avec aussi la tombola, les randonnées pédestres et VTT. La journée s'est clôturée par un spectacle de variétés françaises d'excellente qualité produit par les « Accro'Chants ».

Le 02 décembre 2022 : repas dansant du Téléthon animé par Alain Duval. 250 personnes ont passé une magnifique soirée.

L'Assemblée Générale du 13 janvier 2023 a permis d'annoncer le bénéfice des animations 2022, soit 14 434 € remis à l'A.F.M.

Merci aux Pontois mais aussi aux personnes venues d'ailleurs d'avoir contribué à cette belle réussite. Pour 2023, les manifestations seront reconduites. Elles ont débuté le vendredi 2 juin par la randonnée semi-nocturne (7 km).



Vie associative

Vélo club ST-LÔ PONT-HÉBERT

Le club est composé de 116 licenciés dont 65 mineurs. 104 licenciés sont domiciliés sur St Lô Agglo. Il propose les activités de cyclisme sur route, de cyclo-cross et de VTT. Une école de vélo labellisée accueille les enfants à partir de 6 ans. Les séances d'entraînement sont proposées selon les niveaux et catégories le mardi soir, le mercredi après-midi et le samedi matin. Une licence FFC est obligatoire pour pratiquer et s'entraîner au club.

Le club évolue au plus haut niveau régional en cyclisme sur route et au niveau national dans 2 disciplines : le trial grâce à Adrien FOUCHER et le VTT grâce à la Team VTT encadré par Gilles COUSIN.

Le team VTT s'est classé 8ème du général de la coupe de France l'année dernière. Avec ce résultat l'équipe évolue pour la 4ème année consécutive au plus haut niveau National cette année en DN1.

L'année a commencé par la coupe de France à Marseille avec une 5ème place par équipe sur 92 engagées. Après 3 manches de coupes de France l'équipe est 11ème du classement général avec l'un des plus petits budgets. Au mois de mars les 2 juniors de l'équipe sont allés courir en Grèce, en Avril le junior Ethan Henry courait en coupe du Monde en République Tchèque avec l'équipe de France. Certains coureurs de l'équipe font les coupes du Monde marathon VTT. Arnaud Blanchard. Julien Cousin. Sébastien Burnet et Nicolas Gaurin sont allés en République Tchèque et en Italie. Pour le marathon, il y a eu aussi un déplacement en Espagne et un en Belgique sur des courses à étape de 4 jours. Julien Cousin et Nicolas Gaurin sont allés en Afrique du Sud faire la course Cap Epic (plus grosse course au monde en VTT par équipe, ils prennent la 42ème place derrière 32 équipes professionnelles après 8 étapes (660 km et 16000 mètres de dénivelé positif). Pour la suite de la saison l'équipe visera le top 10 par équipe, à noter que Clément Cousin réalise un très bon début de saison puisqu'il est actuellement 8ème du classement général de la coupe de France Élite derrière 6 coureurs professionnels.

Une team route, voit le jour en 2023, dans la catégorie junior.

Une douzaine de course seront organisées durant l'année dont le circuit des remparts à St Lô ainsi que le Trophée Départemental des Jeunes Cyclistes au sein du pôle hippique de St Lô. Le club aura pour objectif de se sélectionner pour le Trophée Régional.



Vie associative

TCBV

Pour cette année sportive 2023, le TCBV continue son développement et est fier de compter 125 licencié.e.s. Nous avons pu embaucher Pierre LEPREVOST à temps plein sur le club où il gère tout l'aspect sportif en plus de ses heures de cours.

Lors de notre tournoi, nous avons eu le plaisir d'enregistrer 85 inscriptions toutes catégories confondues : Enfants et Adultes. Les bénévoles du club se sont relayés afin d'assurer un accueil permanent des joueurs.

Pour le repas de fin de tournoi, 50 personnes étaient inscrites pour fêter cette réussite. En compétition, pour les championnats de printemps, le TCBV compte 1 équipe filles 13/14 ans, 1 équipe garçons 8/10 ans en balles orange, 1 équipe garçons 13/14 ans, 3 équipes séniors femmes et 3 équipes seniors hommes.

Des rencontres sont prévues avec les collectivités afin que nous soyons accompagnés au mieux dans notre développement.



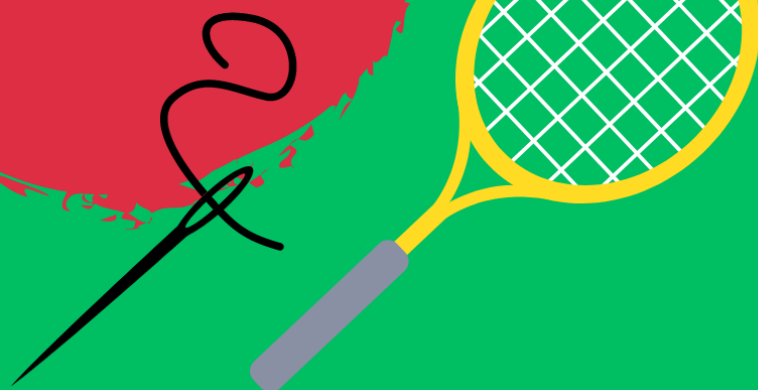


FORUM DES ASSOCIATIONS

SAMEDI
9 SEPTEMBRE
10H À 17H

GYMNASE
DU
LYCÉE DE THÈRE

RESTAURATION
SUR PLACE



Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance des cigognes est désormais sur Facebook

L'antenne RPE de St Jean-de-Daye, gérée par Saint-Lô Agglo, a choisi depuis peu d'élargir son offre de service en permettant aux usagers un accès à l'information de façon dématérialisée.

Parents, futurs parents, assistantes maternelles, gardes à domicile : vous êtes soucieux de suivre l'actualité qui vous concerne. Cette page est alimentée régulièrement pour vous.

Le RPE s'engage à accompagner les familles et les assistants maternels tout au long de l'accueil de l'enfant.

Les avantages :

- Il est possible de discuter de manière instantanée avec l'animatrice.
- Vous avez connaissance très vite des avancées législatives : évolution du SMIC, évolution des prestations familiales, évolution du métier d'assistant maternel, proposition de formation...
- Vous pouvez suivre les activités d'éveil proposées aux tout-petits les mardis, jeudis et vendredis matin
- Vous êtes avisé des manifestations organisées par le RPE

Cette page Facebook vient donc en complément des permanences physiques qui ont lieu tous les lundis de 14h à 18h30 et des rendez-vous. Une question, un doute, n'hésitez pas !

Relais Petite Enfance – antenne les cigognes

TROCHU Magalie

8, rue du Ferrage

50620 Saint Jean-de-Daye

02.33.77.17.43 rpelescigognes@saint-lo-agglo.fr



SUIVEZ LE RELAIS SUR SA PAGE FACEBOOK !
RPE Saint Jean-de-Daye

Assistants maternels Parents Futurs parents

Nos assistantes maternelles



BEUFILS Emilie

3, Le Point du Jour
50880 PONT-HEBERT
06 78 25 29 99

BRÜNDEL Wicky

L'Hôtel de Soulles
50880 PONT-HEBERT
09 53 35 58 82 / 07 66 23 88 50

COLARD Catherine

9, Impasse au Boscq
50880 PONT-HEBERT
02 33 57 00 59

DOYERE Patricia

29 rue du 11 Novembre
50880 PONT-HEBERT
02 33 55 32 29

GUISLAIN Ludivine

32 rue de la Fautelaie
50880 PONT-HEBERT
06 33 90 26 30

LAFFAITEUR Margaret

24 rue du 11 Novembre
50800 PONT-HEBERT
09 87 12 22 36 / 07 51 69 97 30

LAVALEY Annick

48 bis, rue de la Fautelaie
50880 PONT-HEBERT
02 33 05 45 83

LEMANCEL Sana

1, le Pommier sur
50880 PONT-HEBERT
06 44 04 75 12

LEMONNIER Charlène

1, le Vignot
50880 PONT-HEBERT
06 21 12 52 20

LEVALLOIS Annabelle

5, Hôtel au Boscq
50880 PONT-HEBERT
06 72 75 22 51

MACHADO Angélique

9, le vignot
50880 PONT-HEBERT
02 33 57 01 71 / 06 60 86 37 41

PATRY Claudine

7, Le Clos Pontois
50880 PONT-HEBERT
02 33 56 36 14



À NOTER



Permanences

PERMANENCE ACCUEIL AUTONOMIE

Démarches liées au handicap et à la perte d'autonomie (inscription EPHAD, dossier APA...)

Sur rendez-vous uniquement à la mairie de PONT-HÉBERT

Les mercredis de 8 h 30 à 12 h

Contactez Mme RECROSIO
au 02 33 77 25 30

PERMANENCE DÉMARCHES EN LIGNES

Une permanence gratuite est en place à la mairie pour vous aider dans toutes vos démarches à faire en ligne, telles que la pré-demande de carte d'identité, la déclaration d'impôts, création et consultation du compte AMÉLI, CAF etc....

Vous pouvez également apprendre à naviguer sur internet, à envoyer et recevoir des mails...

Les 2^{èmes} et 4^{èmes} mardis du mois de 9 h à 12 h.

Prendre rendez-vous avec Mme COSTARD Laurie, conseillère numérique :
02 33 77 25 65 ou 07 62 06 85 12



Animaux

Nous rencontrons de plus en plus de soucis avec la divagation de chiens et de chats. Ces animaux errants qui seraient saisis sur le territoire de la commune seront placés en fourrière (art.L.211 du Code rural). Dorénavant, tout animal domestique doit être identifié, la loi prévoit une amende de 750 € pour tout contrevenant.

Nous vous rappelons également la nécessité de stériliser les chats afin d'éviter des naissances incontrôlées. Actuellement une prolifération importante de chats causes des désagréments : bagarres très bruyantes, invasions des espaces privés et publics, maladies...

La mairie, avec l'aide d'une habitante bénévole, Mme Valérie LAMY, a pris un partenariat avec la Fondation Brigitte BARDOT pour stériliser, identifier et protéger les chats errants.

La stérilisation est un outil de lutte et de prévention contre les abandons et les atteintes au bien-être animal. En 4 ans, un couple chat peut donner naissance à plus de 20 000 chatons.

Pour nous accompagner dans cette démarche, la mairie a sollicité un parrainage de l'association de Théréal « Les Chats d'Hébec ». Sur les lieux de trappage, les actions seront accompagnées d'un affichage pour prévenir le voisinage.

Si vous trouvez un chat errant, contactez Mme Valérie LAMY au 06 85 35 91 31 ou la mairie au 02 33 77 10 10

Les chats stérilisés sont ensuite remis sur leur lieu de capture, mais nous essayons également de les proposer à l'adoption. Nous sommes à la recherche de familles d'accueil pour accueillir ces petites bêtes.

N'hésitez pas à nous contacter !

À NOTER



Recensement militaire

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser en mairie à partir de 16 ans. Après avoir procédé au recensement, il est obligatoire d'accomplir une journée Défense et Citoyenneté : la JDC.

Il faut vous présenter en mairie, avec votre carte nationale d'identité, votre livret de famille et d'un justificatif de domicile.



Inscription liste électorale

Pensez à venir vous présenter en mairie pour vous inscrire sur les listes électorales.

Le changement d'adresse auprès de la Poste ne transfère pas votre lieu de vote initial.



Brûlage

Il est interdit brûler des déchets verts (végétaux secs ou humides) chez soi, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre.



Service à la personne

ADMR

Rue de la Mairie – Place du Général de Gaulle – PONT-HÉBERT
Tél : 02 33 55 82 06

GÉNÉRALE DES SERVICES – SAINT-LÔ
Tél : 02 33 55 42 62

VITTALIANCE - SAINT-LÔ
Tél : 02 50 61 00 27

DOMALIANCE – GRANVILLE
Tél : 02 33 49 82 76



Partage de repas à domicile

RÉSIDENCE Les Rouges Gorges
14 rue Jacques Prévert – 50180 AGNEAUX
Tél : 02 33 06 10 00

FÉDÉRATION ADMR

130 Rue du Jardin aux chevaux – 50000 SAINT-LÔ
Tél : 02 33 77 13 47



21 rue de l'Yser – 50000 SAINT-LÔ

Tél : 09 81 86 79 55

Pour s'inscrire, demander un rendez-vous par message téléphonique au 09 81 86 79 55. Ils vous rappellent pour fixer la date et l'heure.

CONTACTS PRATIQUES



17

Mairie

Place du Général de Gaulle
50880 PONT-HÉBERT

Tél : 02 33 77 10 10
commune@pont-hebert.fr
www.pont-hebert.fr

Ouverture au public

Lundi, mardi, mercredi, jeudi
8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
Vendredi
8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30



18

Bibliothèque Municipale

Rue du Hameau Billard

Tél : 02 33 56 92 04
Bibliotheque.pont-hebert@orange.fr

Ouverture au public

Mardi de 14 h à 18 h
Mercredi de 10 h à 12 h
et de 14 h à 18 h
Vendredi de 14 h à 18 h
Samedi de 10 h à 12 h



15

Cantine scolaire

Tél : 02 33 57 58 46

Garderie scolaire

Tél : 02 33 56 46 89

Service divers

ÉCOLE MATERNELLE

Rue du Hameau Billard
Tél : 02 33 56 46 89

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Rue de la Libération
Tél : 02 33 56 40 60

LYCÉE AGRICOLE DE THÈRE

50620 PONT-HÉBERT
Tél : 02 33 77 80 80

ASSISTANTE SOCIALE

Madame LEVOY
Territoire du Val de Vire
7 rue de la Libération
50000 SAINT-LÔ
Tél : 02 33 77 28 30

LA POSTE

Horaires d'ouverture au public
De 9 h 30 à 12 h
Du lundi au samedi
Heure limite de dépôt de courrier
15 h du lundi au vendredi
12 h le samedi

DÉCHÈTTERIE PONT-HEBERT

Du 1er novembre au 31 mars
Mercredi, vendredi et samedi
9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Du 1er avril au 31 octobre
Mercredi, vendredi et samedi
9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

DÉCHÈTTERIE LE DÉZERT

Du 1er novembre au 31 mars
Mardi et samedi
9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Du 1er avril au 31 octobre
Mardi et samedi
9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Services médicaux

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Tél : 02 33 77 17 30

INFIRMIÈRES DIPLÔMÉES D'ÉTAT

S. DENIER D'APRIGNY / V. SAINT-LO
Soins à domicile et au cabinet sur rendez-vous
Tél : 02 33 56 42 11

G. DEMAUTIS / S. GIRES /
S. LEJEUNE

Soins à domicile et permanence
au cabinet médical
de 8 h 30 à 9 h
Tél : 02 33 56 42 51

PÉDICURE-PODOLOGUE D.E

A. FILLÂTRE / Tél : 02 33 20 65 13

THÉRAPEUTE COMPORTEMENTALE

I. DLUBEK / Tél : 06 16 09 78 05

MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE

E. L'HERMITTE / Tél : 02 33 56 40 40

SSIAD (soins infirmiers à domicile)

Mairie – Place du Général de Gaulle
Tél : 02 33 57 00 38

PHARMACIE DES BORDS DE VIRE

Tél : 02 33 56 47 95
pharmaciedeponthebert@gmail.com

Facebook



Site de PONT-HÉBERT

